



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 4318

Texte de la question

RÉSOLUTION DE L'UNESCO SUR JÉRUSALEM

M. le président. La parole est à M. Meyer Habib, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Meyer Habib. Monsieur le Premier ministre, permettez-moi de commencer par citer le prophète Isaïe. Il disait, il y a 2600 ans : « Pour l'amour de Sion je ne me tairai point, Pour l'amour de Jérusalem je ne prendrai point de repos. »

Le 11 mai, ici même, vous m'exprimiez vos regrets après que la France eut voté, de manière honteuse, une résolution de l'Unesco niant le lien historique entre le peuple juif et sa capitale Jérusalem.

Le Président de la République lui-même, dans une lettre personnelle du 22 juin, m'a également, assuré que la prochaine résolution ferait l'objet d'une attention particulière. Paroles, paroles, encore des paroles !

Le 13 octobre, à la différence de l'Allemagne et du Royaume-Uni, la France s'est abstenue sur une résolution quasi-identique, qui islamise les deux sites les plus sacrés du peuple juif à Jérusalem. Le Mont du temple devient Mosquée al-Aqsa et le Mur occidental, place al-Buraq.

Que l'Unesco ou l'Onu aient depuis longtemps perverti leur vocation de servir la paix pour se muer en officines antisionistes, c'est hélas acquis, déplorable et incurable. Dois-je rappeler que le Conseil des droits de l'homme, aujourd'hui présidé par la grande démocratie qu'est l'Arabie saoudite et jadis par la Syrie d'Assad ou la Libye de Kadhafi, réserve depuis sa création plus de 50% de ses condamnations au seul et minuscule État juif ?

Mais que la France, patrie des Lumières, s'abstienne devant pareille insulte à 4 000 ans d'histoire judéo-chrétienne, c'est indigne ! Quand on a vu les réactions folles à une simple caricature, je n'ose imaginer comment le monde musulman réagirait à une résolution, tout aussi absurde que celle qui vient d'être votée, qui ferait de La Mecque un site chrétien ? Quelle sera la prochaine étape ? Va-t-on réécrire la Bible en remplaçant chaque mention de « Jérusalem » par « Al-Quds », et le mot « temple » par « mosquée » ? *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Ce vote est indirectement une prime aux djihadistes, les mêmes qui ensanglantent notre pays. Face au négationnisme historique, s'abstenir, c'est être complice. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Mme Martine Lignières-Cassou. Comment pouvez-vous dire cela ? C'est honteux !

M. le président. S'il vous plaît...

M. Meyer Habib. Notre République est bâtie sur une éthique de vérité. Le peuple français est un grand peuple, qui ne mérite pas d'être vautré dans l'infamie pour plaire à tel ou tel émirat.

Monsieur le Premier ministre, ce n'est pas une erreur. Pourquoi cette soumission face au djihad intellectuel et diplomatique des pays arabo-musulmans ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le député, je veux vous l'assurer, la politique de la France au Proche-Orient est mue par la recherche inlassable d'une solution négociée entre Israéliens et Palestiniens.

M. Claude Goasguen. Arrêtez !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Jamais, dans le vote des résolutions à l'Unesco, la France n'acceptera que puissent être contestées la présence et l'histoire juives à Jérusalem.

M. Meyer Habib. C'est ce que vous faites !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. C'est pour cette raison que, malgré l'amélioration du texte soumis au vote du Conseil exécutif de l'Unesco, nous nous sommes abstenus. Nous avons fait retirer les formules qui étaient inacceptables, mais nous ne pouvions pas voter le texte.

M. Claude Goasguen. C'est incroyable !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. En revanche, c'est vrai, nous devons le répéter inlassablement : ce n'est pas par la colonisation que l'on créera les conditions de la reprise du dialogue entre Israël et la Palestine (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain*), et c'est évidemment un élément de ce texte ; ensuite, c'est en respectant le statut de la ville de Jérusalem, ville sainte pour les trois religions monothéistes, mais aussi en recherchant une solution pour les deux États, une solution négociée, qui permette la réconciliation, la sécurité et la justice pour les Palestiniens, que l'on trouvera l'apaisement dans cette région, et que l'on combattrra les extrémistes, ceux qui s'opposent à la paix.

C'est pourquoi, vous le savez, la France a pris une initiative pour réunir une conférence internationale de paix.

C'est pourquoi le ministre des affaires étrangères a réuni déjà, de façon préparatoire, l'ensemble des partenaires qui veulent cette conférence de paix.

Et c'est pourquoi je pense que la représentation nationale doit soutenir la France dans cette position immuable, intangible, qui dépasse les alternances politiques et qu'il faudra conserver, quoi qu'il en soit.

Oui, la voix de la France, c'est celle de la réconciliation et de la paix indispensables au Proche-Orient. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain, et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Données clés

Auteur : [M. Meyer Habib](#)

Circonscription : Français établis hors de France (8^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4318

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2016](#)